

MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

LE Soussigné, connu depuis longtems comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnemens importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

JOSEPH PARADIS,

Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.
Montréal, 7 Juin, 1849.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU

L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉ.

LE Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weightings House*, quai d'Orléans; Village de St. Lin, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST. ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

LES Soussignés ayant fait construire un MOULIN à vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'agriculture, aux bâtisses, *moulages*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHIOT, CHINIC, SIMARD & Cie.
Québec, 6 Février 1851.

AVIS.

MESSEIERS les AGENS pour le JOURNAL D'AGRICULTURE sont priés de faire tenir au Soussigné des LISTES CORRECTES des SOUSCRIPTEURS de leurs localités respectives.

Les Maîtres de Poste obligeront le Soussigné en lui renvoyant tous les exemplaires du *Journal d'Agriculture* qui ne sont pas pris par les personnes auxquelles ils sont adressés, avec le nom de la personne qui refuse, et la marque du Bureau de Poste.

Tous les abonnés qui discontinuent voudront bien renvoyer l'exemplaire qui leur a été envoyé au Soussigné, en se nommant et marquant la date du renvoi.

R. W. LAY,

N^o. 193, Rue Notre-Dame, Montréal.
1er Février, 1851.

LE
JOURNAL D'AGRICULTURE
ET
TRANSACTIONS
DE LA
Société d'Agriculture

DU
BAS-CANADA.

(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Sera publié dorénavant par le soussigné, à qui toutes

COMMUNICATIONS

RELATIVES AUX

Souscriptions, Annonces et Affaires,

SE RATTACHANT AUX

Volumes du Journal publiés ou à publier, doivent être adressés.

La valeur et l'intérêt de l'ouvrage seront augmentés par des Dessins ou Diagrammes des Instrumens Aratoires les plus estimés, Plans des Bâtimens de Ferme à la moderne, descriptions des meilleures variétés de Fruits, Illustrations d'Animaux Domestiques, etc.

Les Agens et Souscripteurs sont requis de remettre sans délai, à l'Editeur soussigné, le montant dû à la Société.

Le Journal contient 32 pages grand in-8vo., et est publié mensuellement, au prix modique d'une piastre par année. Toute personne qui obtiendra de nouveaux Abonnés, recevra Six Exemplaires du Journal, pendant une année, pour la remise de 5 piastres, ou Dix Exemplaires pour 8 piastres.

Le soussigné publie aussi le SNOW DROP (ou Magasin des Enfants) à une piastre par année. La même commission sera accordée à ceux qui procureront des Souscripteurs pour ce Journal.

Le soussigné est aussi Agent pour toutes les Publications et Ré-impressions Américaines, embrassant les départemens les plus élevés de la Littérature, de la Science et de l'Art, qu'il délivre dans les principales villes du Bas-Canada, aux prix de New-York. Il aurait besoin d'Agens responsables pour obtenir des abonnés pour le SNOW DROP, le JOURNAL D'AGRICULTURE et autres ouvrages, et leur allouera une commission libérale.

ROBERT W. LAY,

193, Rue Notre-Dame, Montréal.

Janvier, 1851.

MONTRÉAL — Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

DR. LOUIS GIARD, TRADUCTEUR.